

Focus sur les DMTO : engagement de revendre, engagement de construire

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,28 jour(s) soit 2,0 heure(s)

Public concerné :

Notaires et collaborateurs

Compétences pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Maîtriser le système des engagements de revendre et de construire
- Etre force de conseil sur le choix et la gestion des engagements auprès des clients assujettis TVA

Contenu :

I. Quel engagement lors de l'acquisition de l'immeuble ?

Rappel des conditions de l'engagement de revendre et de l'engagement de construire

- La reprise de l'engagement pris par le cédant
- Etude de cas : Combiner les engagements, Les engagements dans le cadre d'une opération de bail à construction, Les engagements dans le cadre d'une opération de crédit-bail immobilier
- L'engagement a posteriori

II. Comment gérer les engagements pendant la détention de l'immeuble ?

- Les substitutions d'engagement
- L'arrivée du terme de l'engagement

III. Comment gérer les engagements lors de la revente ?

- Revendre avec un engagement en cours
- Revendre avec un engagement expiré

Prérequis :

Connaissances sur la fiscalité de la transmission patrimoniale.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogique

Type de formation : EN INTER

Durée de la formation : 2,00 heures

Présentation des diverses règles applicables

Mise en œuvre par des cas pratiques

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Prérequis de connexion à la visioconférence

Le stagiaire doit disposer d'une connexion à internet de qualité, de haut-parleurs (ou d'un casque), d'un micro et d'une webcam (optionnel).

Si vous n'êtes pas abonné à la visioconférence ADSN :

Avant le stage en visioconférence, téléchargez, et installez, le logiciel LifeSize Vidéo disponible sur : <http://visio.notaires.fr>

Pour les utilisateurs d'outils iOS (Mac, Iphone, Ipad), vous pouvez utiliser le logiciel gratuit StarLeaf téléchargeable sur l'App Store.

Si vous passez par un réseau d'entreprise, veuillez contacter le service client REAL au 0800 306 212 pour connaître la liste des flux à autoriser.

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation